

Lundi 2 novembre 2020

ACTU MÉTROPOLE DE LYON 13

LYON Précarité


Le collectif Jamais sans toit loge chaque année des enfants sans-abris dans des écoles de la Métropole. Photo Progrès/Jamais sans toit



Les parents de l'école des Tables-Claudiennes se sont mobilisés ce samedi pour les enfants sans toit des pentes de la Croix-Rousse. Photo Progrès/Yves LE FLEM

Jamais sans toit : l'espoir d'un hiver sans enfant à la rue ?

D'après le dernier recensement du collectif Jamais sans toit, 225 enfants dorment dans la rue. Avec le changement de majorité, les associations espèrent une meilleure collaboration sur le plan froid, mais en ce début de novembre, marqué par le reconfinement, l'inquiétude est toujours palpable.

« Chaque année, entre 700 et 800 enfants dorment dehors dans la Métropole lyonnaise », déclare Raphaël Vulliez, enseignant à la Croix-Rousse et membre du collectif Jamais sans toit. À l'approche de l'hiver, le plan froid est sous le joug de multiples contraintes exceptionnelles : confinement et crise sanitaire compliquent sa mise en œuvre. L'année dernière, d'après les chiffres de la préfecture, 2 107 personnes (soit 935 ménages) ont pu bénéficier d'une mise à l'abri en périodes hivernale et d'urgence sanitaire. Au total, 1 374 places ont été ouvertes.

« L'offre est trop insuffisante et beaucoup de sans-abris ne demandent plus de place car ils ont perdu espoir », affirme Marion Veziant Rolland, directrice du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri de Lyon. Derrière ces chiffres, des familles avec enfants, âgés de quelques mois pour certains. « Sur les 1 500 personnes que l'on héberge quotidiennement au foyer, la moitié est mineure », ajoute la responsable du foyer. D'après le dernier recensement du collectif Jamais sans toit auprès de ses 40 écoles partenaires, « 225 enfants sont actuellement à

Sandrine Runel : « Si des écoles sont occupées, je n'enverrai pas la police »

Interrogée, Sandrine Runel, adjointe aux Affaires sociales à la Ville de Lyon, affirme « qu'un bâtiment de 70 places à la Part-dieu sera mis à disposition mi-novembre, que des familles vont être relogées d'ici la rentrée » et confirme sa volonté de collaborer avec les associations : « En tant que maman, cette situation m'est doublement insupportable. Je n'enverrai pas la police s'il y a des occupations d'école ».

Lou VINCENT



Rassemblement de soutien du collectif Jamais sans toit en face de l'Hôtel de Ville, en mars 2018. Photo Progrès/Jamais sans toit

la rue, soit 92 familles ». Ce n'est qu'une petite partie de l'iceberg. Ces familles, françaises ou étrangères, dorment dehors, dans des voitures, ou encore à l'hôtel, nuitées payées grâce à la générosité citoyenne.

« Durant l'été, des enfants dorment dans des tentes, mais ce ne sont pas les vacances au camping »

Fondé à l'automne 2014, le collectif Jamais sans toit a bien compris que pour se faire entendre il fallait agir quand « l'argent tombe et quand la cause est médiatisée ». De facto durant le plan froid. Dispositif qui court de début novembre au 31 mars, il est coordonné par les services de l'État qui financent des logements d'urgence, mis à disposition par la Métropole et la Ville, dont l'exploitation est gérée par des associations. « Le problème, c'est que l'on est dans une gestion au thermomètre : plutôt que de travailler en amont et de

façon personnalisée, on va loger des familles le temps de l'hiver et il n'y a aucune anticipation de l'État pour sortir de cet engrenage », déclare Raphaël Vulliez. Ces familles sont souvent sélectionnées sur des critères de plus en plus restrictifs : enfants de moins d'un an, femmes enceintes de plus de 8 mois, personnes malades.

Le collectif et les différents comités de soutien présents au sein de la métropole organisent alors des goûters solidaires pour récolter des fonds – qui atteignent des dizaines de milliers d'euros chaque année pour financer des nuits d'hôtel, et logent des familles au sein des établissements scolaires quand aucune autre solution ne leur est proposée. « C'est épuisant. On sait que les occupations d'écoles sont illégales mais l'État n'applique pas ses lois et ses devoirs. Normalement le plan Froid ne devrait pas exister : l'été des enfants dorment dans des tentes sous la canicule, mais ce ne sont pas les vacances au camping ».

L'année dernière, une quinzaine d'établissements ont été occupés durant le plan hivernal, grâce aux centaines de bénévoles mobilisés – parents d'élèves, enseignants et habitants du quartier. « En attendant que l'État prenne ses responsabilités, on demande que cela soit la Métropole qui agisse pour loger les familles. Le logement inconditionnel est inscrit dans la loi », insiste l'enseignant.

Des collaborations à bâtir rompu avec les institutions

« Le logement est la pierre angulaire pour ces enfants. En vivant dans l'insécurité et l'inquiétude, leur scolarité est instable et beaucoup décrochent rapidement », constate Henri Branciard, membre de l'association Classes qui vient en aide aux enfants vivant dans l'extrême précarité pour leur permettre d'accéder à l'école. Les relations avec l'Académie du Rhône se sont pourtant tendues, « des enseignants ont déjà été convoqués par le rectorat, ou subi des

pressions, pour qu'ils arrêtent leur engagement citoyen dans le logement d'urgence des enfants », affirme Romain, enseignant à Villeurbanne et membre du syndicat des enseignants Sud Éducation. Le changement de municipalité a toutefois apporté de l'espoir pour ces associations de terrain. « Honnêtement, l'ambiance n'est plus la même entre l'époque Collomb qui refusait de répondre à nos sollicitations, et maintenant où l'on est pris au sérieux, confie le bénévole de Jamais sans toit. Je ne peux pas croire qu'ils ne soient pas honnêtes ».

« Les choses n'ont pas été assez préparées en amont pour ne pas occuper les écoles »

Mais « il manque une collaboration entre Préfecture, Métropole et la Ville », et Jamais sans toit craint que le schéma anxigène des années précédentes ne se répète. « Concrètement je n'en sais rien de l'effectivité de ce plan. On a transmis notre liste des familles à la rue à la Maison de la Veille sociale mais nous n'avons aucune visibilité sur le nombre de logements disponibles ». Jamais sans Toit doit rencontrer la Métropole lundi 2 novembre mais la Préfecture n'a pour l'instant pas répondu à leurs sollicitations. Un hiver sans occupation d'école est-il possible ? « Ce serait souhaitable, mais à l'heure actuelle je pense que les choses n'ont pas été assez préparées en amont pour ne pas occuper les écoles », conclut Raphaël Vulliez.

Lou VINCENT